

Afin de compléter notre administration communale, la Municipalité met au concours le poste de

Garde-port remplaçant·e (80 %)

Vous appuierez le garde-port dans la gestion et le bon fonctionnement des ports communaux et assurerez son remplacement lors de ses absences. Vous participerez à la surveillance, l'entretien et à l'accueil des usagers.

Tâches principales

- Assurer la surveillance des ports et veiller au respect du règlement portuaire, notamment par des rondes régulières et le contrôle de l'occupation des places ;
- Veiller à l'entretien, à la propreté et à la bonne tenue des sites portuaires ;
- Participer à la maintenance des infrastructures et effectuer les réparations courantes ;
- Accueillir, renseigner et accompagner les usagers ;
- Gérer les situations délicates avec professionnalisme et diplomatie ;
- Assurer le suivi des places destinées aux visiteurs via le système BoatPark ;
- Veiller à la sécurité des ports et de leurs installations et intervenir en cas d'urgence ou de situation à risque.

Votre profil

- Titulaire d'un CFC d'agent·e d'exploitation ou d'une formation jugée équivalente dans un métier technique ;
- Expérience pratique dans l'entretien des espaces publics, la voirie ou un domaine comparable souhaitée ;
- Bonne condition physique, habileté manuelle et bonnes aptitudes relationnelles ;
- Polyvalence, autonomie et capacité à travailler en coordination avec le garde-port principal ;
- Disponibilité et flexibilité pour assurer les remplacements et répondre aux besoins du service ;
- Permis de conduire de catégorie B indispensable ;
- Permis de conduire pour bateaux constituant un atout ou, à défaut, disposition à suivre la formation nécessaire à son obtention ;
- Maîtrise de l'allemand constituant un atout.

Temps de travail

Le taux d'activité est de 80 %, avec un temps de travail annualisé afin de tenir compte de la saisonnalité de l'activité. Le taux d'occupation peut ainsi varier d'environ 70 % à 100 % selon les périodes de l'année. En haute saison, le poste implique de travailler en principe un week-end sur deux, ainsi que certains jours fériés selon les besoins du service.

Entrée en fonction

1^{er} janvier 2027 ou à convenir

Délai de postulation

31 octobre 2026

Dossier de candidature complet à envoyer à commune@cudrefin.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez adresser votre demande à c.furi@cudrefin.ch